

AS1 - Protection des captages d'eau potable
 périmètre de protection rapprochée
 périmètre de protection éloignée

★ monument historique
 AC1 - Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés

I4 - Ligne électrique aérienne

PT1 - Servitude de protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques

zone de protection (rayon : 3000 m)
 zone secondaire de dégagement (rayon : 200 m)

PT2 - Servitude de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles

zone secondaire de dégagement (rayon : 2000 m)
 altitude maximum des obstacles

PT3 - servitudes attachées aux réseaux de télécommunication

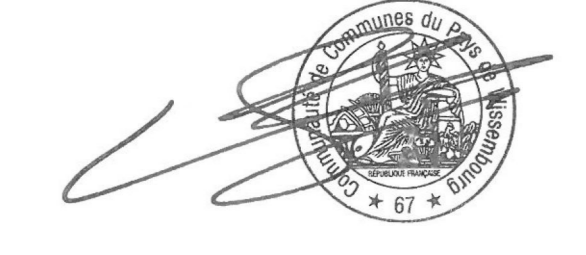
Les représentations cartographiques des servitudes sont fournies à titre informatif. Elles ne dispensent pas des consultations obligatoires auprès des autorités publiques, des gestionnaires de données et de servitudes ou des services instructeurs.

maître d'ouvrage :
Communauté de Communes du Pays de Wissembourg

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE
 Commune de Drachenbronn-Birlenbach

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé par Délibération du Conseil de Communauté le 07 octobre 2013
 Le Président



conduite d'études :
OTE Ingénierie

